

NOTE D'ORIENTATION À L'INTENTION
DES DIRIGEANTS AFRICAINS

**Systèmes Semenciers Paysans :
Fondement de la résilience
climatique, de la souveraineté
et de la durabilité des systèmes
alimentaires en Afrique**



INTRODUCTION

L'Afrique fait face à une crise alimentaire sans précédent, exacerbée par les chocs climatiques, les conflits et la dépendance aux importations. Pourtant, une solution éprouvée existe sous nos yeux : les Systèmes Semenciers Paysans (SSP). Ces systèmes, gérés localement par les agriculteurs, fournissent 80 à 95 % des semences utilisées par les petits exploitants en Afrique subsaharienne. Ils incarnent la sagesse agroécologique ancestrale, préparent la biodiversité et garantissent la résilience face aux dérèglements climatiques. Cette note d'orientation appelle les dirigeants africains à placer les SSP au cœur des politiques agricoles pour bâtir des systèmes alimentaires durables, inclusifs et souverains.



1. Les SSP : un pilier méconnu de la sécurité alimentaire Africaine

Un SSP est un ensemble de pratiques locales de sélection, de production, de conservation et d'échange de semences par les agriculteurs eux-mêmes. Ces systèmes :

- Sont adaptés aux conditions agroécologiques locales.
- Reposent sur des savoirs traditionnels et communautaires.
- Favorisent la biodiversité cultivée.
- Assurent une sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à leur diversité.

a) Des Chiffres Éloquents

- 80-100% des semences plantées par les petits agriculteurs proviennent des SSP.
- Les femmes, qui constituent 60-80% de la main-d'œuvre agricole, en sont les gardiennes incontournables.
- Les SSP conservent des centaines de cultures négligées et sous-utilisées comme le vuazu, le fonio ou le teff, essentielles pour la nutrition et l'adaptation climatique.

b) Avantages Clés des Systèmes Semenciers Paysans

- **Résilience Climatique** : Les semences paysannes sont sélectionnées sur des générations pour résister aux sécheresses, aux ravageurs et aux maladies locales.
- **Biodiversité Agricole** : Les Systèmes Semenciers Paysans maintiennent une diversité génétique cruciale, absente des semences commerciales homogénéisées (souvent soumises aux critères : Distinction, Homogénéité, Stabilité).
- **Autonomie Locale** : Ils réduisent la dépendance aux importations (l'Afrique ne produit que 2 % des semences certifiées mondiales) et protègent les communautés contre la volatilité des marchés.

c) Défis et menaces

Les systèmes semenciers paysans (SSP) sont gravement menacés par l'harmonisation des lois sur les semences, les pressions exercées par l'UPOV 91 et les réglementations restrictives et punitives en matière de semences. Ces cadres privilégient le contrôle par les entreprises, sapent le partage traditionnel des semences, criminalisent les pratiques paysannes et érodent la biodiversité, mettant ainsi en péril la souveraineté semencière, la sécurité alimentaire et la résilience des communautés agricoles à travers l'Afrique.

- **Marginalisation Politique** : Seuls 20% des petits agriculteurs accèdent aux semences "améliorées" des entreprises ; elles sont insuffisantes et chères malgré les subventions. Les politiques nationales privilégient les systèmes semenciers formels, privant les SSP de reconnaissance légale et de financement.
- **Négligence des variétés traditionnelles** : Les cultures traditionnelles telles que le millet et le sorgho sont négligées, car les bailleurs de fonds et les gouvernements encouragent une agriculture de type "révolution verte" axée sur les cultures commerciales comme le maïs et le riz. Au cours des 20 dernières années, les subventions et les incitations ont détourné les terres et les investissements des variétés traditionnelles. En conséquence, la production de millet a chuté de 24 % et les rendements ont diminué de 21 % en 2018.
- **Pression Climatique et Économique** : Les événements extrêmes et les réglementations restrictives entravent l'échange et la conservation des semences paysannes. La standardisation des semences commerciales et l'abandon progressif des variétés locales entraînent une perte de diversité génétique. Cette érosion réduit la capacité des systèmes agricoles à s'adapter aux changements climatiques, aux maladies et aux besoins nutritionnels variés. Elle menace également les savoirs traditionnels liés à la culture et à la sélection des semences .
- **Exclusion Sociale** : Les femmes et les jeunes, acteurs clés des SSP, restent souvent exclus des décisions et de l'accès aux ressources (terres, crédits) liés au développement des semences dites améliorées.

2. Pourquoi les dirigeants africains doivent agir maintenant ?

a) Urgence Climatique et Sécurité Alimentaire

Les SSP sont une **assurance-vie face au changement climatique**. Leurs variétés locales, comme l'amarante, des variétés de diverses plantes négligées ou méconnues par les politiques publiques, tolèrent des conditions que les semences industrielles ne supportent pas. Investir dans les SSP, c'est sécuriser l'alimentation de millions d'Africains confrontés à l'insécurité hydrique et aux pertes de récoltes.

b) Économie Verte et Emploi des Jeunes

Création d'Emplois : Les Systèmes Semenciers Paysans offrent des opportunités entrepreneuriales aux jeunes (production, transformation, commercialisation de semences adaptées). Du fait qu'elles prospèrent bien dans les conditions écologiques locales, l'entreprenariat dans le domaine des bio intrants s'intensifie par effet ricochet

Réduction des Importations : Soutenir les entreprises semencières locales permettrait de diminuer la facture d'importation de semences, estimée à plusieurs milliards de dollars annuels.

c) Inclusion Sociale et Équité

Femmes et Jeunes : Les Systèmes Semenciers Paysans (SSP) sont un levier d'autonomisation. Les femmes préservent 90 % des savoirs traditionnels liés aux semences. Les jeunes, innovants et connectés, peuvent moderniser ces systèmes via le numérique (plateformes d'échange, banques de données).

Communautés Marginalisées : Les SSP aident les ménages déplacés ou vulnérables à reconstruire leurs moyens de subsistance via des réseaux solidaires (ex. : banques communautaires de semences).

d) Alignement sur les Engagements Continentaux

Les SSP concrétisent les objectifs de l'**Agenda 2063**, du **PDDAA**, et de la Déclaration de Kampala. Ils répondent aussi aux exigences du Traité International sur les Ressources Phylogénétiques (**TIRPAA**) et du Traité des Nations Unies sur les droits des paysans (**UNDROP**), qui reconnaissent le droit des agriculteurs à "conserver, utiliser, échanger et vendre les semences de ferme".

3. Recommandations Politiques Clés

Inspirées de la loi modèle africaine pour la protection des droits des communautés locales, des agriculteurs et des obtenteurs et pour la réglementation de l'accès aux ressources biologiques, ces actions prioritaires requièrent un leadership audacieux :

1. Reconnaissance Légale et Institutionnelle

- Intégrer les SSP dans les Lois Semencières Nationales : reconnaître les semences paysannes comme “semences de qualité” via des mécanismes alternatifs (autocertification, système participatif de garantie, etc.), tout en reconnaissant les droits des paysans à conserver, utiliser, échanger et vendre librement leurs semences.
- Protéger les droits des paysans sur leurs variétés et savoirs traditionnels.
- Créer des Cadres Réglementaires Adaptés : simplifier l'enregistrement des variétés paysannes basé sur des normes et critères locaux tel que :Cohérence, Accessibilité, Adéquation plutôt que sur les critères restrictifs.

2. Investissements ciblés et Financement innovant

Les agriculteurs doivent être reconnus comme co-producteurs de connaissances. Il est essentiel de financer la recherche collaborative et les programmes de sélection participative :

- Mobiliser le Fonds pour les Ressources Phytogénétiques : allouer des ressources à la recherche participative, aux banques communautaires de semences, et à la formation des paysans.
- Soutenir les Infrastructures Locales : développer des banques de semences communautaires pour stocker les semences et servir de centres de connaissances.
- Partenariats Public-Privé-Paysan (4P) : inciter le secteur privé à investir dans les SSP via des incitations fiscales et des fonds d'amorçage dédiés.

3. Renforcement des Capacités et Innovation

- Éducation et Formation : intégrer les SSP dans les cursus agricoles (écoles, universités) et créer des champs écoles paysans pour former aux techniques de conservation et de sélection participative.
- Sensibilisation : promouvoir l'importance des semences paysannes pour la souveraineté alimentaire et la résilience climatique.
- Recherche Co-créative ou co-création de connaissances : soutenir la cogénération de technologies entre agriculteurs, scientifiques et secteur privé (ex. : sélection participative de variétés résistantes).

4. Inclusion et Équité

- Autonomisation des femmes : renforcer leurs rôles dans la gestion des banques de semences communautaires
 - Engagement des Jeunes : lancer des programmes “Agripreneurs” SSP avec accès au numérique, aux marchés et au mentorat.
-

Conclusion : Un impératif stratégique pour l'Afrique

Les SSP ne sont pas un retour au passé, mais une voie d'avenir pour une Afrique nourricière, résiliente et souveraine. Ils incarnent une solution **made in Africa** aux défis climatiques et alimentaires. En s'appuyant sur les orientations de la déclaration de Kampala, les dirigeants africains peuvent :

1. Sécuriser l'alimentation face aux crises.
2. Créer des Millions d'emplois Verts pour les jeunes et les femmes.
3. Promouvoir le Patrimoine Génétique du continent.
4. Réduire la dépendance extérieure.

Les systèmes semenciers paysans ne sont donc pas des reliques du passé, mais des piliers vivants de l'agriculture durable et de la souveraineté alimentaire africaine. Les reconnaître, les renforcer et les protéger est une urgence stratégique.

L'appel à l'action est clair : Reconnaître légalement les SSP, investir dans leurs infrastructures, et placer les exploitations agricoles familiales au cœur des décisions. Comme le rappelle le proverbe africain : “La graine ne refuse pas de pousser”. Offrons-lui simplement le terreau politique qu'elle mérite.

Références

Cadre Politique pour le Développement de Systèmes Semenciers Paysans Résilients en Afrique (UA, 2024).

African Union Agenda 2063 et Déclaration de Kampala.

Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture (TIRPAA).

Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP)

<https://afsafrica.org/decodage-de-lupov-et-des-nouvelles-tendances-en-matiere-dadhesion-a-lupov/?lang=fr>

[https://www.theelephant.info/analysis/2021/12/03/africas-land-use-problem-is-green-revolution-agriculture-a-solution-or-a-cause/- - The Elephant \(Kenya\), December 3, 2021](https://www.theelephant.info/analysis/2021/12/03/africas-land-use-problem-is-green-revolution-agriculture-a-solution-or-a-cause/- - The Elephant (Kenya), December 3, 2021)

Données de l'ISSD Africa (2022), The People's Hub (2022).